BnF Gallica

La Dépêche : journal quotidien

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

I. La Dépêche : journal quotidien. 1910-02-21.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

ger et veuillez m'arrêter, s'il vous plaît : je suis Réchane, forçat en rupture de ban, évadé de la Guyane ; j'ai à parfaire quinze ans de peine, sans oublier vingt ans d'interdiction, mais je voulais auparavant embrasser ma vieille mère. C'est fait : je suis à votre disposition.

— La paix ! grogne le brigadier.

— La barbe ! réplique le sous-brigadier.

Mais alors, sous le plafond enfumé, passent, comme en un vol de cygnes harmonieux, les âmes de Platon et de Ciceron.

— La base de toutes vertus, dit Ciceron, est l'amour filial.

— Aucuns pénates, dit Platon, ne sont plus sacrés ni plus agréables aux dieux qu'un père déjà vieilli, ou un aïeul, ou une mère qui fléchit sous le poids des ans...

Le forçat Réchane mérite un prix Montyon.

EDMOND HARAUCOURT.

Nos Enquêtes

Les Repaires de Paris

Une Visite dans les bas-fonds de la capitale.— Les Bouges des Halles et du quartier Saint-Merri. — Tenanciers, pilons, escarpes. — Les Chambrées des Pauvres. — Le vrai remède.

L'actualité appartient aux escarpes : le récit de leurs exploits, de leurs coutumes, de leurs amours emplit les gazettes. Ils occuperont prochainement l'attention de la Chambre : un député de Paris, M. Failliot n'a-t-il point décidé d'interpeller le ministre de l'intérieur à leur sujet ?

On parle peu toutefois de leurs repaires. Hôtels, « carrées », bars, tapis-francs où les « chasseurs » de Montmartre réglèrent l'assassinat de la vieille concierge, bouges où Liabeuf « se tint prêt pour sa Grande expédition » nous voudrions décrire ici ces boutiques effrayantes et pittoresques. Elles sont, croyons-nous, peu ou mal connues. Sans doute au cours de la tournée des grands-ducs les fêtards et les étrangers visitèrent maints établissements louches : mais les consommateurs qui les peuplaient étaient des figurants; la Sûreté veillait sur les curieux, les disputes, voire les batailles entre malandrins étaient préparés comme au théâtre, pour donner aux spectateurs le délicieux frisson de l'angoisse !

Si l'on veut connaître la physionomie véritable des « bouges » il faut explorer les 1er et 4e arrondissements, les quartiers des Halles et de Saint-Merri.

Malandrins et Miséreux

C'est là qu'ils sont particulièrement nombreux : le boulevard Sébastopol est la grande voie de la prostitution Ceux qu'elle entretient habitent dans les rues avoisinantes, vieilles rues, vieilles maisons, hôtels au fond d'invraisemblables couloirs dont le seuil est défendu par une barrière basse qui s'ouvre du dehors au dedans. Bonne précaution : elle empêche la fuite rapide du client qui tente parfois de « s'esbigner » en négligeant de payer son logeur !

A côté des « truands » vit une population très différente. Ce sont les « pavillons » des halles qui l'attirent en ce lieu. Un homme, en effet, ne meurt jamais de faim aux halles ; dans l'amoncellement de victuailles, il glane toujours sa pitance. Aussi les misérieux affluent-ils dans cette région : les gens en quête de travail sont sûrs de trouver à utiliser leurs bras — à bon marché, par exemple Les maraîchers les négociants ont besoin de porteurs : c'est aux halles que les sans-travail et les réfractaires trouvent leur vie ! Ne confondons pas ces « traîne-misère » qui sont des malheureux avec ceux que l'on dénomme les apaches.

Les Habitués des Bouges

Engageons-nous dans le quartier situé entre le boulevard Sébastopol et la rue Saint-Martin.

Rue Quincampoix : une suite de débits pleins de filles. Postées devant le carreau elles font signe aux passants Simples passe-temps entre deux parties de cartes, car elles « opèrent » généralement dans la rue. Leurs protecteurs dorment durant le jour, en quelque hôtel. Le patron de l'établissement est un gars solide qui peut faire le coup de poing avec les consommateurs : son rôle est double. Il est à la fois la Providence des apaches et leur dénonciateur. Il les sert et les trahit simultanément ! C'est ainsi qu'à certaines époques la police fait des rafles et retient les individus qui sont porteurs d'armes.

A ce moment le « patron » est d'un grand secours pour ses habitués; c'est chez lui qu'on dépose les revolvers et les *outils* compromettants! Sa boutique est une armurerie.

Un de ces estimables négociants nous déclarait ingénument qu'il avait établi un *droit de garde*, un « vestiaire obligatoire », disait-il, qui variait de 50 centimes à 1 franc, sur chacun des objets déposés à sa caisse!

Un autre personnage qui fréquente assidûment les maisons borgnes et qui est un auxiliaire de la pègre, est le *pilon*. *Pilon* signifie mendiant en argot. Le personnage est marchand de faux bijoux et d'horoscopes. Lorsque dans une taverne ou une caverne de Saint-Merri un passant s'est laissé émouvoir par le sourire d'une jeune personne, le *pilon* offre ses articles au client, engage avec lui la conversation et tente de s'assurer que le portemonnaie de l'homme est bien garni. Puis, lorsque dans la chambre minable l'idylle passagère se poursuit, le marchand, dans l'ombre, visite les poches du quidam qu'il entôle royalement. Quand les rapines sont dangereuses à tenter, le *pilon* reçoit les subsides que lui dispensent les filles.

Dans l'hôtel annexé au débit se trouvent les chambrées. Plusieurs lits sont disposés dans cette pièce étroite et moisie; là, pour 40 ou 50 centimes, vous avez le droit de séjourner vingt-quatre heures. C'est dans ce local que l'escarpe vient chercher un gîte à l'époque des mauvais jours.

Les Drames de la Chambrée

Il faudrait la plume d'une Maxime Gorki pour décrire cette maison, ses hôtes et ses nuits. Certains malfaiteurs sont sortis de prison. Ils ont quelques francs dans leur poche et le désir d'une vie large, une fringale de jouissances exaspérée par la captivité. La cellule n'amende pas les détenus. Que font certains d'entr'eux à leur libération ? Ils ont retrouvé leurs anciens camarades. Ils leur ont proposé une « affaire » que les autres ont refusé parce qu'elle est périlleuse et parce qu'ils ont une existence facile, une situation qu'ils ne veulent pas compromettre.

C'est alors dans la *chambrée*, de lit à lit, que les malandrins recrutent des complices. Quelquefois cette chambrée donne asile à une femme. Alors, c'est la discorde au camp des bandits; comme aux époques ancestrales, c'est la ruée des hommes vers la fille, les armes sortent des ceintures, le sang coule, le patron accourt pour chasser la perturbatrice !

Les querelles de ce genre pour la conquête de la proie sont fréquentes dans les caves et les arrière-boutiques où logent les gueux, non plus les forbans, mais les pauvres hères dont la misère est le seul crime. Pour *deux sous* par nuit, il est des établissements qui les reçoivent dans un sous-sol humide et fétide, des bancs et des tables sont disposés. On s'accoude à la table, on dort sur le banc, parfois cent personnes s'entassent dans le bouge. Et dans cet amas de loques se trouvent des femmes.

Or, pour avoir droit au gîte, il faut avoir réglé le maître du lieu, au moins le prix de deux consommations. L'alcool frelaté monte au cerveau des pauvres diables et c'est là encore le conflit pour la fille, les coups de couteau qui succèdent aux coups de poings et l'intervention décisive du patron...

Nous avons vu le tenancier protéger les escarpes, mais il n'hésite pas à les dénoncer, lorsque son intérêt personnel le lui commande. Tour à tour complice, recéleur, policier, il déploie des prodiges d'astuce pour exercer son négoce. Quand l'équilibre se rompt, quand l'homme est *brûlé*, il disparaît. Il finit quelquefois au bagne, certains meurent assassinés mystérieusement, on en a vu qui se retiraient à la campagne après fortune faite -

Ceux qu'il faut défendre

Ils ont existé de tout temps, ces repaires, où la pauvreté côtoie le vice. Faut-il croire, comme d'aucuns le prétendent aujourd'hui, que Paris soit devenu un coupe-gorge? Non Parce que nous venons de traverser une semaine rouge, l'opinion publique s'est affolée, Gardons-nous de prescrire des remèdes dangereux, d'édicter des lois de circonstances qui seront fatalement des lois d'exception. Un fait demeure inquiétant qui doit retenir l'attention du législateur : la criminalité juvénile fait des progrès. Aussi faut-il protéger les jeunes, les soustraire aux mauvaises fréquentations qui résultent parfois du chômage, leur donner un véritable métier. Et c'est pourquoi il est urgent d'organiser en France l'enseignement technique, comme nous le déclarait naguère M. Ferdinand Buisson, qui proclamait la nécessité de compléter l'instruction primaire par l'enseignement professionnel. La société doit sa protection à tous les adolescents et c'est en l'exerçant d'une manière vigilante qu'elle se défendra le plus efficacement contre les apaches.

LEON et MAURICE BONNEFF.

A l'Étranger

LA CRISE ANGLAISE

La Situation

De notre correspondant particulier :

Londres, 20 février. — Dans une lettre qu'il adresse à la feuille dominicale « Reynolds » et que publie aujourd'hui notre confrère radical, le député autonomiste O'Connor explique les motifs qui obligent les Irlandais, comme d'ailleurs les labouristes et aussi la plupart des radicaux, à exiger que la question du veto passe avant toute autre, même avant le budget.

Parmi les arguments de M. O'Connor, il en est un qui a une grande force. « Si, dit-il, nous approuvons le budget pour l'envoyer aux Lords avant d'avoir modifié les attributions de ces derniers, la Chambre-Haute aura le même droit de le rejeter qu'elle s'attribua avant les élections. Nous serions revenus au point de départ avec en plus une humiliation et une défaite. »

Si j'en crois les déclarations que m'ont faites des députés libéraux comme MM. Allen et Chancelor, des labouristes comme Duncan et Ramsay Mac Donald, des Irlandais comme M. Sift Mac Neil, le chef du gouvernement aurait fini par se rendre compte de la justice des aspirations de la masse des forces démocratiques défendues du reste au sein du cabinet par M. Lloyd George et par la plupart de ses collègues.

Ou je me trompe fort, ou les débats historiques qui commenceront demain lundi se termineront, non par la victoire réactionnaire annoncée par les conservateurs, mais par un triomphe éclatant de la démocratie. — T. M.

L'Opinion en Allemagne

De notre correspondant particulier :

Berlin, 20 février. — *La Kreuz Zeitung*, probablement mal informée, croit inévitable le triomphe des conservateurs et de leur politique protectionniste avant la fin de cette année et engage la chancellerie de Berlin à conclure avec le gouvernement anglais, avant qu'il ne soit trop tard, un traité commercial se rapportant aux relations de l'Allemagne avec les colonies britanniques et notamment avec le Canada.

« Il faut absolument, dit la feuille conservatrice, que le traité définitif entre l'Allemagne et le Canada soit tel qu'il accorde à nos produits les mêmes avantages qu'aux produits français. »

Le *Berliner Tageblatt* espère que M. Asquith restera au pouvoir assez longtemps pour laisser passer la vague jingoïste qui amènerait sans doute des complications internationales, si les conservateurs arrivaient aux affaires en ce moment. — H B.

LA QUESTION CRETOISE

Constantinople, 20 février. — Le gouvernement turc aurait invité ses ambassadeurs auprès des puissances protectrices d'informer celles-ci qu'il serait disposé à ériger la Crète en principauté dans le genre de celle de Samos.

Le gouvernement turc présenterait également, et dès maintenant, Aristidi Pacha comme futur prince de Crète.

LES RUSSES EN PERSE

Envoi de troupes

De notre correspondant particulier :

Saint-Pétersbourg, 20 février. — Les « Viedomosti » annoncent qu'à la suite des menaces contenues dans des lettres anonymes envoyées au ministre plénipotentiaire russe à Téhéran, le gouvernement de Saint-Pétersbourg a décidé d'envoyer à la capitale persane un détachement des troupes moscovites qui se trouvent actuellement à Kazerin. Or, il est fort possible que ces lettres aient été envoyées au diplomate russe par des agents de Rahim-Khan.

Ce fameux brigand se trouve à Ekaterinodar où il est en train de renouer ses intrigues avec l'ancien shah sous l'œil protecteur des autorités moscovites. — J. A.

EN ALLEMAGNE

Mesures de police

Berlin, 20 février. — Les journaux reproduisent les termes d'une communication confidentielle du ministère de l'intérieur, en date du 7 février, et que publie aujourd'hui la presse socialiste de Breslau. Elle est ainsi conçue :

« Lorsque l'ordre public sera troublé par une manifestation, des photographies des différentes phases de cette manifestation seront prises en des endroits appropriés pour servir de preuves documentaires. »

EN ESPAGNE

Déclarations de M. Canalejas

Paris, 20 février. — Le chef du gouvernement espagnol a fait à un de nos confrères les déclarations suivantes :

— Aujourd'hui, chef de gouvernement, je dois remplir tous les engagements que j'ai pris. En cette journée historique du 19 mars 1902, où se constitua le ministère Sagasta, quatre promesses furent faites par nous Le temps, qui transforme tout, a supprimé l'effet de l'une d'elles, relatif à l'exécution du décret de M. Alfonso Gonzalez; mais les trois autres subsistent en toute leur intégrité On n'aura pas besoin de me les rappeler. Je les rappelle moi-même :

1. Les autorités provinciales et le ministère de la justice devront s'enquérir de titres d'existence légale des associations, en tenant compte pour les divers ordres religieux du Concordat et des négociations engagées avec le Vatican ;

2. Le droit d'association pour les groupements de droit public de droit privé et de caractère économique devra être réglementé par une loi ;

3. Les négociations nécessaires pour transformer le budget des cultes seront continuées ou, s'il y a lieu, reprises.

Telles sont exactement, sans oublier un mot, les promesses du pacte-programme de 1902; ce sont celles que mon gouvernement tiendra.

Démocrate convaincu, je crois à la nécessité de l'intervention de l'Etat. Le socialisme, à mon avis, n'est pas seulement une doctrine, un système, une méthode; c'est tout cela et autre chose encore : c'est une civilisation

Mon programme sera le même au gouvernement que dans l'opposition : encourager les associations ouvrières par une loi sur les syndicats et par d'autres réformes préparant l'arbitrage obligatoire; réglementer le contrat de travail par une loi organique à laquelle s'incorporeront d'autres lois existantes : la loi sur le travail des femmes et des enfants, la loi sur les accidents, etc ; réformer l'inspection du travail en l'élargissant et en la rendant plus efficace; réglementer la journée de travail pour supprimer le surmenage et défendre la vie de l'ouvrier; faire respecter les lois de justice, comme celle du repos hebdomadaire; organiser l'assurance obligatoire et les retraites pour la vieillesse; encourager les sociétés coopératives ouvrières; réformer les impôts qui pèsent sur les classes pauvres, particulièrement les impôts de consommation; réprimer l'alcoolisme; répandre l'instruction dans le peuple; multiplier les bureaux publics de placement; créer des Bourses du travail; chercher en un mot toutes les solutions législatives particulières, comme par exemple la suppression des « latifundia » que réclament les travailleurs des champs.

Il faut en finir avec le tirage au sort, avec le rachat. Pendant nos dernières guerres coloniales, la protestation populaire s'est résumée dans la formule « *O todos o ninguno* : Tous ou personne! » et, dans la récente guerre de Mélilla, elle s'est accentuée jusqu'à amener la triste explosion des menées criminelles qui se sont produites au cours des événements de juillet à Barcelone.

Pour que la démocratie devienne une vérité, pour qu'elle ne reste pas un simple décor de théâtre, il faut, il est urgent que tous, les fils des riches comme les fils des pauvres, passent par l'école de la caserne, qu'ils défendent la patrie les armes à la main, quand la patrie est menacée dans son honneur, dans son intégrité, dans son indépendance morale et matérielle. Quand l'armée sera ce qu'elle doit être, quand elle sera universellement respectée et estimée, quand on n'aura plus à craindre les attaques que voulut prévenir une loi d'exception temporaire imposée par les circonstances, cette loi tombera en désuétude, elle ne sera plus appliquée.

Même après la réconciliation pleine et entière de l'élément civil, non pas avec l'armée, — car il a toujours vécu avec elle en paix, en accord et en affection, — mais avec des institutions juridiques depuis longtemps existantes, il faudra conserver avec les atténuations nécessaires, les dures et indispensables règles de la discipline militaire.

Sans Cortès en activité, il n'y a pas l'ombre de Constitution, ni vestige de liberté, ni moyen d'éduquer le peuple à la grande école de la controverse par le choc fécond des idées. La volonté la plus arrêtée de mon gouvernement c'est de convoquer immédiatement les électeurs. Seul, le dessein de présenter un budget sincère, répondant aux nécessités du pays, pourrait en retarder l'exécution.

Comme il faut discuter de la guerre et de tous les événements politiques passés, comme il faut avancer le plus possible la discussion du budget, les Cortès seraient exposées à partir en vacances sans avoir voté la loi d'amnistie. Aussi, le gouvernement a-t-il l'intention de la faire précéder d'une mesure de grâce si large qu'elle sera considérée par tous comme un pardon, comme l'oubli des fautes et des erreurs commises par les citoyens qui se rendirent coupables des délits où par les autorités qui les réprimèrent.

EN TURQUIE

Les Forces navales

Constantinople, 20 février. — Un conseil des ministres spécial a étudié hier la question du renforcement de la marine d'après les projets de la Ligue navale.

D'après le *Sabats*, le conseil a accepté le prix demandé par des chantiers de construction allemands pour quatre contre-torpilleurs qui coûtent environ 410.000 livres turques.

D'après l'*Ikdam*, cette décision serait en corrélation avec les événements de Grèce, dont le conseil des ministres a discuté la répercussion possible sur l'équilibre dans les Balkans.

Petites Nouvelles de l'Etranger

— La station radiotélégraphique de Pola, la première installée sur le littoral autrichien, sera ouverte aujourd'hui au service public général sans aucune interruption

— Une dépêche de San-Juan-del-Sur annonce que la ville de Chamoissi, à environ 25 milles de Managua, a été bombardée par le vapeur *Managua* ; mais elle n'a pas eu à souffrir du bombardement. La lutte continue autour d'Acoyapa.

— Des pourparlers seraient en cours entre Saint-Pétersbourg, Belgrade et Sofia, en vue d'une visite simultanée des princes héritiers de Serbie et de Bulgarie à Saint-Pétersbourg.

Les Affaires marocaines

Un Ultimatum

Tanger, 20 février. — *Le gouvernement français, fatigué des atermoiements et des mesures dilatoires de Moulay-Hafid, a notifié au sultan un ultimatum en vue de ratifier dans les quarante-huit heures les accords signés à Paris. M. Gaillard, consul de France, notifiera l'ultimatum au sultan.*

Au cas où la réponse de Moulay-Hafid ne serait pas satisfaisante, les colonies européennes quitteraient Fez à l'expiration de ce délai.

M. Regnault, ministre de France à Tanger, a notifié cette décision à El Guebbas et au corps diplomatique. Un rekkas, porteur de l'ultimatum, est parti hier.

Les Inondations

A PARIS

Paris, 20 février. — La Seine a baissé cette nuit de 0 m. 15. L'eau a baissé d'une égale quantité dans le seizième arrondissement, rue Félicien-David. La cote maxima relevée au pont de la Tournelle a été de 8 m. 50 ; celle de ce matin, 20 février, à 7 heures 30, est de 4 m. 80, ce qui donne une décrue totale de 3 m. 70.

La baisse en 24 heures a été de 0 m. 30. On prévoit pour la journée du 20 février une baisse de 0 m. 30.

Paris, 20 février. — La baisse de la Seine continue lentement, mais régulièrement Tous les affluents de la Seine et de la Marne sont en décroissance.

La situation s'est améliorée partout; pourtant, à Villeneuve-Saint-Georges, le chemin de halage est encore submergé. Un sapeur du génie a sauvé trois enfants entraînés dans un bateau à la dérive.

L'épuisement des eaux dans la voie de la gare d'Orsay à la gare d'Austerlitz est à peu près terminé. Pour faciliter l'assèchement du sol et des parois, on a éventré le quai Conti et le quai des Grands-Augustins en plusieurs endroits.

La ligne des Invalides, qui a particulièrement souffert des inondations, pourra être rendue à la circulation dans une huitaine de jours La gare a résisté et bientôt elle sera complètement remise en état.

En aval, la décrue s'est fait également sentir. Les riverains reprennent confiance et regagneront bientôt leurs demeures.

EN PROVINCE

Agde, 20 février. — L'Hérault, grossi par la fonte des neiges, augmente très sensiblement depuis ce matin. Une nouvelle crue de quatre mètres est signalée.

En amont, les basses plaines sont inondées.

Mouvement social

La C. G. T. et les Retraites ouvrières

Paris, 20 février. — La Confédération général edu travail a tenu ce matin un meeting rue de la Douane, pour protestester contre la loi sur les retraites ouvrières et plus particulièrement contre la capitalisation des versements ouvriers que ladite loi prévoit. Plusieurs orateurs ont protesté contre ce qu'ils appellent l'escroquerie ouvrière ; car la loi, d'après eux, prend aux ouvriers leur argent sans leur apporter aucune amélioration, si modeste soit-elle.

La réunion s'est terminée par le vote d'un ordre du jour protestant contre les obligations que la loi impose aux ouvriers et affirmant que les syndiqués n'obtiendront une amélioration à leur sort que par leur seule action.

Chez les Mégissiers

De notre correspondant particulier :

Après le sabotage, voici que le vent se met à endommager les lignes électriques et téléphoniques. Dans la journée d'hier, sous l'effort de l'autan qui a souffié en tempête, deux ou trois poteaux mal fixés sur un sol détrempé par d'abondantes pluies sont tombés sans provoquer d'accident.

La soirée et la nuit dernières ont été très calmes. Il se confirme que l'impression produite chez les ouvriers du retrait par les patrons de toutes les concessions faites depuis l'ouverture de la grève n'a pas provoqué de mouvement.

A huit heures et demie du soir les ouvriers et ouvrières des usines de découpage de peaux se sont réunis à la Maison du peuple et ont résolu de revendiquer de leurs patrons une augmentation de salaire portant la journée des marqueuses à 2 francs et celle des coupeuses à 1 fr. 50.

Elles demandent en outre, en ce qui concerne la durée du travail, un repos supplémentaire d'un quart d'heure pour le casse-croûte du matin et un quart d'heure pour la préparation à domicile du grand repas. — J. J.

Congrès de Mineurs

Lens, 20 février. — Ce matin, s'est ouvert à Lens le congrès des mineurs du syndicat du Pas-de-Calais. 282 délégués, représentant 153 sections, étaient présents.

Les députés Basly et Lamendin ont été réélus, le premier prsident, le second secrétaire général.

Dans une allocution qu'il a prononcée, M. Basly, après avoir remercié, a dit notamment : « Faisons moins de politique et plus d'action syndicaliste ; car les améliorations obtenues par les mineurs sont dues au syndicat. »

Une discussion s'est ensuite engagée pour la propagande à faire pour amener des adhérents au syndicat.

Après l'approbation de diverses modifications aux statuts, la séance a été levée à une heure et demie. Elle sera reprise cet après-midi.

ÉCHOS POLITIQUES

FRANCE ET RUSSIE

Les Parlementaires français à St-Pétersbourg

De notre correspondant particulier :

Saint-Pétersbourg, 20 février. — La réception qui devait avoir lieu à l'hôtel de ville en l'honneur du groupe interparlementaire français que préside M. d'Estournelles de Constant, a été suspendue d'un commun accord, afin d'envoyer aux victimes des inondations de Paris l'argent qu'on destinait aux frais de cette réception.

Tous les journaux ont des phrases aimables pour les parlementaires français. *La Novoie Vremia* rappelle les épisodes les plus remarquables de la première époque de la conclusion de l'alliance franco-russe. *Le Ryech*, organe des cadets libéraux, affirme que cette visite contribuera à fortifier les liens qui unissent les deux pays.

Les parlementaires français à qui les députés russes offrirent un grand banquet avant-hier et qui assistèrent hier soir à une représentation de gala au théâtre impérial de l'Opéra, se montrent enchantés de l'aimable réception qui leur a été faite par le peuple et par les autorités. Ils resteront encore trois jours à Saint-Pétersbourg. — J. A.

Saint-Pétersbourg, 20 février. — Des hommes politiques finlandais ayant invité la délégation des parlementaires français à visiter Helsingfors, M. d'Estournelles de Constant a répondu qu'il ne pouvait pas changer l'itinéraire arrêté d'avance.

Cette déclaration produit la meilleure impression dans les hautes sphères russes.

Poignées de Nouvelles

— On annonce la mort subite de M. Louis Denayrouse, ingénieur civil, ancien élève de l'Ecole polytechnique, qui fut député d'Espalion de 1884 à 1885. Il était fils de Jean-Fleuret Denayrouse, représentant du peuple en 1849 et sous-commissaire du gouvernement à Espalion.

— Dans le quartier le plus mal famé de Lille, on a découvert hier le corps d'une fille soumise de soixante-cinq ans, Pauline Vanha, atrocement mutilé.

— M. Clemenceau est attendu à Carlsbad au commencement d'avril pour y suivre un traitement.

— On annonce de Valréas (Vaucluse) l'arrestation de l'ancien receveur municipal de Roubaix qui était en fuite.

Ça & Là

Drame à Lariboisière

Paris, 20 février. — A midi, à l'hôpital Lariboisière, dans la cour affectée aux convois funèbres, le nommé Gaston Renaud, âgé de 22 ans, employé, demeurant 11, rue Custine, a frappé de trois coups de couteau à la tête l'abbé Bresset, âgé de 64 ans, demeurant à Braux (Aube), qui était venu à Paris pour assister aux obsèques de son père. L'abbé Bresset, dont les blessures ne sont pas graves, a été admis à la salle Nélaton.

Renaud, conduit devant M. Lefort, commissaire de police, a déclaré qu'il avait agi à la suite d'une discussion provoquée par des dissentiments de famille. Il a été écroué à la Santé.

Attentat à la Dynamite

Grand'Combe (Gard), 20 février. — La nuit dernière, vers dix heures cinquante, un attentat à la dynamite a été commis contre M. Mazodier, directeur de la Compagnie des mines. Un paquet de plusieurs cartouches aurait été lancé de la rue Salavert et aurait fait explosion devant la porte de son habitation. Il n'y a aucun accident de personne. L'habitation n'a subi aucun autre dégât, sauf plusieurs carreaux de vitre qui ont été brisés. Une enquête est ouverte. Le parquet est sur les lieux.

Découverte d'un Cadavre

Paris, 20 février. — Ce matin, vers neuf heures et demie, on a découvert, dans le fossé des fortifications, près de la porte Pouchet, le cadavre d'un individu porteur de papiers d'identité au nom de Eugène Caillard, pharmacien, 15, rue Ferdinand-Fabre.

Le malheureux avait été assassiné à l'aide d'une corde qui le serrait au cou et précipité dans le fossé, après avoir été dépouillé de son argent et de sa montre.

M. Caston, commissaire de police du quartier des Epinettes, prévenu, s'est rendu immédiatement sur les lieux et a procédé aux premières constatations. Il a fait transporter le cadavre au poste de la rue Clairant. Peu après arrivait M. Hamard, chef de la sûreté, accompagné de M. Dol, inspecteur principal et de nombreux agents.

Des premières constatations faites par le magistrat, il résulte que l'on se trouve en présence d'un crime commis par des apaches.

Pour venger Liabœuf

Paris, 20 février. — Cette nuit, vers onze heures, rue Aubry-le-Boucher, les gardiens de la paix Bourget et Février procédaient à l'arrestation d'un malfaiteur nommé François Bresson, habitant Ivry, lorsque quatre individus dissimulés dans un coin obscur s'élancèrent sur les agents en s'écriant :

— C'est Février ! Vengeons Liabeuf !

L'un de ces individus armé d'un couteau à cran d'arrêt, porta alors un coup de tête dans le dos du gardien Bourget, l'envoyait rouler à terre; il allait le frapper avec son arme lorsque des agents en bourgeois intervinrent et purent désarmer le bandit.

Seul, cet individu, nommé Armand Barthélemy, âgé de 19 ans peintre, demeurant, 64, rue de Saint-Mandé, à Montreuil, a pu être arrêté avec Bresson. Les trois autres ont pris la fuite.

Les Tempêtes

Cherbourg, 20 février. — Depuis hier, la tempête redouble. Un véritable ouragan souffle sur la ville, causant de nombreux dégâts. La navigation est impossible. Le sous-marin « Messidor » a dû rentrer à Cherbourg.

Saint-Etienne, 20 février. — Une tempête violente a sévi sur Saint-Etienne et, sur la région, hier soir, causant partout des dégâts importants. Une femme a été tuée, rue de la Bourse, par la chute d'une lucarne arrachée par le vent à une toiture.

Le naufrage du « Chanzy »

Cette, 20 février. — *Le Saint-Pierre*, de la Compagnie Puech et Cie, sous le commandement de notre jeune et sympathique ami, M. Félix Harsans, est arrivé, hier soir, dans notre port. Dans la nuit de mercredi à jeudi, il passait dans les parages où quelques heures auparavant sombrait *le Général-Chanzy*. Le vent soufflait en tempête du Nord-Ouest et la mer était des plus furieuses.

Le Saint-Pierre suivit sa route sans se douter qu'un drame horrible venait de se produire. Il ne connut la nouvelle du sinistre qu'à son arrivée à Alger.

M. Félix Harsans au retour est passé vendredi, vers dix heures du matin, par beau temps au même endroit et n'a rien relevé.

Une Ville qui hérite

Paris, 20 février. — M. Camille Viox, ancien député de Lunéville, mort récemment, lègue sa fortune, évaluée à 350,000 fr., à sa ville natale. Il stipule dans son estament que sa fortune devra être répartie entre les diverses institutions charitables, bureau de bienfaisance, hospice, asile de vieillards, etc. ..

La maison qu'il habitait, place des Carmes, sera transformée en crèche.

Tué sur sa Locomotive

Paris, 20 février. — Le mécanicien de l'express Paris-Montluçon a été tué dans les circonstances suivantes : Après avoir passé la bifurcation de Vierzon-Forges, le mécanicien Nivault s'aperçut qu'un robinet de sa machine fuyait ; il se pencha au dehors et, à ce moment même, sa tête vint heurter la pile du pont du Mourion, où il y a deux ans un conducteur avait été tué.

Le malheureux mécanicien fut projeté sur la voie, le crâne défoncé.

M. Nivault était âgé de 32 ans ; il laisse une veuve et quatre enfants.

Violent Incendie

Frontignan, 20 février. — Dans la nuit du samedi 19 au dimanche 20 février courant, vers dix heures du soir, un incendie a éclaté dans la raffinerie de soufre de la Compagnie bordelaise, située dans notre ville. Le feu s'est déclaré dans deux vastes magasins de 70 mètres de longueur sur 30 mètres de largeur contenant 20.000 balles de soufre. Le personnel de nuit de l'usine avait pensé d'abord pouvoir se rendre maître du feu par ses propres moyens. Mais, vers minuit, il a fallu faire appel au concours de la population qui a été réveillée par le tocsin. Tous les secours ont été impuissants. Une violente tempête de vent du Sud activait les ravages du feu, chassait, à travers la campagne, un épais nuage de vapeurs sulfureuses irrespirables. Le soufre en fusion se répandait dans toutes les directions en torrents de feu. Les charpentes des magasins, toutes en feu, se tordaient sous l'action de la chaleur et, par moments, la toiture s'effondrait avec fracas, entraînant des pans de mur. Dès lors, il n'y avait qu'à s'efforcer de préserver les autres bâtiments de l'usine qui étaient menacés.

Mais on songea que de nombreuses maisons habitées se trouvaient enfouies dans l'épais nuage de vapeurs sulfureuses. Aussitôt, le commissaire de police, la gendarmerie, le garde champêtre, accompagnés de personnes dévouées, se portèrent au secours de leurs habitants qu'ils trouvèrent à demi-asphyxiés. M. le commissaire de police faillit lui-même être victime de ces dangereuses émanations, et, le voyant faiblir, on dut l'entraîner presque sans connaissance.

Vers trois heures du matin, après une violente averse, il se produisit une brusque saute de temps et les vapeurs sulfureuses furent entraînées sur une largeur de plus de 200

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France